

ÉTUDE DU CNB

CLASSEMENT

CODE EN VIGUEUR: CNB 2015
USAGE PRINCIPAL: GROUPE A, DIVISION 2 (ÉTABLISSEMENT DE RÉUNIONS)
AIRE DU BÂTIMENT EXISTANT: ±1 620 m² (EXCLUANT MODULAIRES)
NOMBRE DE RUE: 3 RUES (ENTRÉE PRINCIPALE : AVENUE DU PARC-GEORGES)
NOMBRE D'ÉTAGE: 2 ÉTAGES + SOUS-SOL
TYPE DE CONSTRUCTION DE L'EXISTANT: COMBUSTIBLE ET INCOMBUSTIBLE (STRUCTURE EN BOIS ET EN BÉTON)
PROTECTION PAR GICLEURS DE L'EXISTANT: PARTIELLE
SYSTÈME D'ALARME INCENDIE: OUI
CANALISATION INCENDIE: NON

RÈGLEMENTATION APPLICABLE

LE BÂTIMENT AYANT ÉTÉ CONSTRUIT AVANT LE 1er DÉCEMBRE 1976, EST ASSUJETI AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DANS LES ÉDIFICES PUBLICS (RÈGLEMENT S-3, r.4).
LES ÉLÉMENTS MODIFIÉS ET AJOUTÉS SONT ASSUJETIS AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC 2015 (CCQ 2015).

SÉPARATION COUPE-FEU EXIGÉES

PROPAGATION DE LA FLAMMES : LE PLANCHER D'UN ÉTAGE DOIT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU. TOUTE OUVERTURE DANS CE PLANCHER NON MUNIE D'UNE FERMETURE DOIT AVOIR UNE ENCEINTE D'UNE SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU D'AU MOINS 45MIN (RÈGLEMENT 18.7.).

INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME :

LES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT INTÉRIEUR DE FINITION QUI FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA SURFACE D'UN MUR OU D'UN PLAFOND D'UN LIEU DE RASSEMBLEMENT PUBLIC DOUVENT AVOIR UN INDICE DE PROPAGATION DES FLAMMES D'AU PLUS 150 (RÈGLEMENT 18.1.).

LOCAUX DE CONCIERGE :

LES LOCAUX DE CONCIERGE SERVANT À L'ENTREPOSAGE DES PRODUITS D'ENTRETIEN DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS DU RESTE DE L'AIRE DE PLANCHER PAR UNE SÉPARATION COUPE-FEU D'AU MOINS 1H (3.3.1.21).

VIDES TECHNIQUES VERTICAUX:

AU MOINS 45 MINUTES DE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (3.6.3.1.1)

DISPOSITIFS D'OBTURATIONS:

LES OUVERTURES DANS UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 45 MINUTES DOIVENT AVOIR UN DEGRÉ PARE-FLAMMES D'AU MOINS 45 MINUTES (3.1.8.4.2). UN CONDUIT QUI RELIE 2 COMPARTIMENTS RÉSISTANTS AU FEU OU UNE SÉPARATION COUPE-FEU DOIT ÊTRE MUNI D'UN REGISTRE COUPE-FEU (3.1.8.7).

DISTANCE DE PARCOURS:

LA DISTANCE À FRANCHIR NE DOIT PAS DÉPASSER 45 MÈTRES POUR TOUTES LES AIRES DE PLANCHER PROTÉGÉES PAR DES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES À EAU. LORSQUE LES PLANCHERS SÉPARANT LES ÉTAGES FORMENT DES SÉPARATIONS COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU D'AU MOINS 45MIN, LA DISTANCE À FRANCHIR EST PORTÉE À 60 MÈTRES (RÈGLEMENT 12.3.d).

LARGEUR BAIES DE PORTES:

LARGEUR MINIMALE DES BAIES DE PORTES DU GROUPE A EST 800mm (TABLEAU 3.4.3.2.-A)

SYSTÈME DE GICLERS:

LE SYSTÈME DE GICLERS EXIGÉ DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME NFPA 13.

EXTINCTEURS PORTATIFS:

DES EXTINCTEURS PORTATIFS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS PROVINCIAUX OU MUNICIPAUX PERTINENTS OU AU CNPI EN L'ABSENCE DE TELS RÈGLEMENTS (3.2.5.16).

PLANCHERS ET MURS NOUVEAU

- N1 NOUVELLE PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE, VOIR TABLEAU DES PORTES ET CADRES PAGE A-901
N2 NOUVEAU REVÊTEMENT DE PLANCHER DE VINYLE EN ROULEAU, TYPE 1, INCLUANT PLINTHE REMONTÉE 100mm, COULEUR #3791 SLATE GREY DE GERFLOR OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N3 NOUVEAU REVÊTEMENT DE PLANCHER DE VINYLE EN ROULEAU, TYPE 2, INCLUANT PLINTHE REMONTÉE 100mm, COULEUR #4002 MANUA DE GERFLOR OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N4 NOUVEAU REVÊTEMENT DE PLANCHER DE VINYLE EN ROULEAU, TYPE 3, INCLUANT PLINTHE REMONTÉE 100mm, COULEUR #4496 PACIFIC BLUE DE GERFLOR OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N5 NOUVEAU REVÊTEMENT DE PLANCHER DE VINYLE EN ROULEAU, TYPE 4, INCLUANT PLINTHE REMONTÉE 100mm, COULEUR #4364 IVORY NEW DE GERFLOR OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N6 NOUVELLE CÉRAMIQUE MURALE TYPE 1: MODÈLE HEXAGON DE CENTURA, COULEUR LIGHT GREY OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N7 NOUVELLE CÉRAMIQUE MURALE TYPE 2: MODÈLE HEXAGON DE CENTURA, COULEUR ELECTRIC BLUE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N8 NOUVELLE CÉRAMIQUE MURALE TYPE 3: MODÈLE COLOR DOT DE CENTURA, COULEUR GREY #K835700 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
N9 NOUVEAU PLACOPLÂTRE 16 mm TYPE X ET NOUVELLE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ
N10 NOUVEAU MOBILIER INTÉGRÉ, VOIR SÉRIE A-800
N11 NOUVEAU CABINET D'AISANCE, VOIR ING. MÉCANIQUE
N12 NOUVEAU LAVABO MURAL, VOIR ING. MÉCANIQUE
N13 NOUVELLE CUVE, VOIR ING. MÉCANIQUE
N14 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE, VOIR ING. MÉCANIQUE
N15 NOUVEAU MUR EN BLOC DE BÉTON PLEINE HAUTEUR, VOIR ING. STRUCTURE
N16 NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER À MAIN, MODÈLE T990TBK DE SAN JAMAR
N17 NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE, MODÈLE R6000TRK DE SAN JAMAR
N18 NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE SAVON À MAIN, MODÈLE 702 DE FROST
N19 NOUVEAU MIRROR, MODÈLE B-290 2436 DE BOBRICK
N20 NOUVELLE POUBELLE SANITAIRE, MODÈLE 620 DE FROST
N21 NOUVELLE POUBELLE EN SURFACE, MODÈLE 326 DE FROST
N22 NOUVEAU SÈCHE-MAIN, VOIR ING. MÉCANIQUE.
N23 NOUVEL ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR ING.
N24 NOUVEL DISPOSITIF À SAVON, VOIR ING. MÉCANIQUE
N25 NOUVELLE RETENUE MAGNÉTIQUE, VOIR ING. ÉLECTRIQUE

PLAFOND NOUVEAU

- N50 NOUVEAU PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUE 1220 x 610 mm ET 610mm X 610mm (TOILETTES)
N51 NOUVELLE RETOMBÉE OU ALCÔVE EN PLACOPLÂTRE
N52 NOUVEAU LUMINAIRE 1220 x 610 mm, VOIR ING. ÉLECTRIQUE
N53 NOUVEAU LUMINAIRE 610 x 610 mm, VOIR ING. ÉLECTRIQUE
N54 NOUVEAU LUMINAIRE (CONCIERGERIE), VOIR ING. ÉLECTRIQUE
N55 NOUVEAU LUMINAIRE ENCASTRÉE 100 mm, COULEUR BLANC, VOIR ING. ÉLECTRIQUE
N56 NOUVEAU DIFFUSEUR, VOIR ING. MÉCANIQUE
N57 NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION, VOIR ING. MÉCANIQUE

4 NOTE TYPIQUES NOUVEAU
A-003 AUCUNE

PLANCHERS ET MURS DÉMOLITION:

- D1 PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE EXISTANTS À DÉMOLIR
D2 CADRE EN ACIER À CONSERVER, RAGRÉER, APPRÊTER ET PEINDRE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE. PORTE EN ACIER ET QUINCAILLERIE À DÉMOLIR
D3 CADRE EN ACIER À CONSERVER, RAGRÉER, APPRÊTER ET PEINDRE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE. PORTE EN BOIS ET QUINCAILLERIE À DÉMOLIR
D4 REVÊTEMENT DE PLANCHER EXISTANT EN CVC ET COLLE À DÉMOLIR JUSQU'À LA DALLE. PLINTHE EN CADUTCHOUQ OU EN BOIS À DÉMOLIR. PRÉVOIR UN GRENAILLAGE (BLASTRACK) ET COUCHE DE NIVELLEMENT
D5 LAVABO/ÉVIER EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING.
D6 BOTTIERS, PRISES, HAUT-PARLEUR ET CONDUITS ÉLECTRO-MÉCANIQUE EXISTANTS À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE
D7 FINITION DE BOIS, DE TUILES OU DE PLÂTRE SUR TREILLI À DÉMOLIR JUSQU'À LA MAÇONNERIE. CONSERVER, PROTÉGER ET RAGRÉER LES MURS DE BLOCS DE BÉTONS EXISTANT. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D8 CABINET D'AISANCE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE
D9 FENÊTRE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER. MOULURES, TABLETTES, SCELLANT ET FINITION AU POURTOUR À DÉMOLIR. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D10 COLONNETTE MÉTALLIQUE EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR ING. ÉLECTRIQUE
D11 COLONNE DE BÉTON EXISTANTE À DÉGARNIR ET NETTOYER ADÉQUATEMENT. PLINTHE DE CAOUTCHOUC À DÉMOLIR
D12 MUR DE BLOCS DE BÉTON EXISTANT À DÉMOLIR
D13 PLACOPLÂTRE OU PLÂTRE SUR TREILLI ET ISOLANT DE LAINE DE ROCHE EXISTANTS À DÉMOLIR PLEINE HAUTEUR, COLOMBAGES MÉTALLIQUES ET/OU BOIS EXISTANTS À DÉMOLIR. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D14 SOUFFLAGE EN PLACOPLÂTRE OU CLOISON EXISTANT À DÉMOLIR. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D15 APPAREIL DE CHAUFFAGE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE
D16 TABLEAU D'ÉCRITURE ET D'AFFICHAGE EXISTANT À DÉMOLIR
D17 PLANCHER EN BÉTON EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, PRÉVOIR BLASTRACK DE 25mm MAX. ET NIVELLEMENT AVANT LA POSE DU NOUVEAU PLANCHER
D18 CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE. OUVERTURE DANS LA DALLE À OBTURER, VOIR ING. STRUCTURE
D19 MOBILIER, COMPTOIRS ET/OU TABLETTES EXISTANTS À DÉMOLIR
D20 ACCESSOIRES EXISTANTS À DÉMOLIR, VOIR PHOTOS PAGE A-004
D21 PLACOPLÂTRE ET ISOLANT DE LAINE DE ROCHE EXISTANTS À DÉMOLIR PLEINE HAUTEUR, COLOMBAGE DE BOIS EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, REMPLACER TOUTES PIÈCES DE BOIS POURRIES. TRAVAUX EN CONDITION D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D22 DISPOSITIF À SAVON EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE

PLAFOND DÉMOLITION

- D50 PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANT ET SUSPENTES À DÉMOLIR
D51 LUMINAIRES EXISTANTS À DÉMOLIR, VOIR ING.
D52 PLAFOND ET RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE EXISTANTS À DÉMOLIR. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D53 ÉQUIPEMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES (GICLERS, DIFFUSEURS, GRILLES, CONDUITS, AFFICHES SIGNALÉTIQUES, ETC.) À DÉMOLIR, VOIR, ING.
D54 PLAFOND EN PLÂTRE SUR TREILLIS À DÉMOLIR. TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉSAMIANTAGE
D55 CONDUIT MÉCANIQUE À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE
D56 NOUVELLE OUVERTURE DANS LE MUR DE BLOC DE BÉTON POUR LE PASSAGE DE CONDUITS, VOIR ING. MÉCANIQUE. ASSURER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES
D57 CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ING. MÉCANIQUE. OUVERTURE À OBTURER, VOIR ING. STRUCTURE
D58 PLAFOND EXISTANT EN PLACOPLÂTRE À DÉMOLIR

3 NOTE TYPIQUES DÉMOLITION
A-002 AUCUNE

PLANCHERS ET MURS EXISTANT:

- E1 PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER
E2 REVÊTEMENT DE PLANCHER EXISTANT À CONSERVER ET À PROTÉGER
E3 MUR DE BLOC DE BÉTON EXISTANT À CONSERVER, PROTÉGER, RAGRÉER ET PEINDRE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
E4 PROJETEUR EXISTANT À DÉMANTELER ET REMETTRE AU CLIENT, VOIR PHOTOS PAGE A-004
E5 FENÊTRE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER. TABLETTE DE FENÊTRE EXISTANTE À DÉMANTELER, CONSERVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER SUITE AU TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR DOIT REMPLACER TOUTE TABLETTE DE FENÊTRE ABIMÉE PENDANT LES TRAVAUX, TEL QUE L'EXISTANT
E6 CONDUIT MÉCANIQUE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING. MÉCANIQUE
E7 COLONNE DE BÉTON EXISTANTE, POUTRE ET STRUCTURE À CONSERVER ET PROTÉGER, PRÉVOIR PEINDRE LORSQUE APPARENT
E8 CABINET D'EXTINCTEUR EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
E9 MOBILIER EXISTANT À DÉMONTER, CONSERVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER, NOUVEL EMPLACEMENT À COORDONNER AVEC ARCHITECTE
E10 INTERCOM EXISTANT À DÉMONTER, VOIR ING. ÉLECTRIQUE
E11 APPAREIL DE CHAUFFAGE EXISTANT À DÉMONTER, CONSERVER, PROTÉGER, RÉINSTALLER APPRÊTER ET PEINDRE COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, VOIR ING. MÉCANIQUE
E12 SERVEUR EXISTANT À DÉMONTER ET RELOCALISER, VOIR ING. MÉCANIQUE
E13 SOUFFLAGE EN PLACOPLÂTRE EXISTANT À CONSERVER, PROTÉGER, RAGRÉER ET PEINDRE, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
E14 FINITION EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER
E15 MURALE EXISTANTE SUR PANNEAUX À DÉMONTER, CONSERVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER

PLAFOND EXISTANT

- E50 PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANT ET SUSPENTES À CONSERVER ET PROTÉGER
E51 PLAFOND ET/OU RETOMBÉE EN PLACOPLÂTRE EXISTANTS À CONSERVER ET PROTÉGER
E52 PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES À DÉSINSTALLER EN PARTIE POUR TRAVAUX EN ÉLECTROMÉCANIQUE, À COORDONNER AU CHANTIER, VOIR ING. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES TUILES ET TÊS SI ABIMÉS.
E53 ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AU PLAFOND (GICLERS, DIFFUSEURS, GRILLES, ETC.) À DÉMANTELER, CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING.
E54 LUMINAIRES EXISTANTS À DÉMONTER, CONSERVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER, VOIR ING.
E55 STRUCTURE DE BÉTON APPARENTE EXISTANTE À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING. STRUCTURE. PRÉVOIR À PEINDRE LORSQUE APPARENTE
E56 CONDUIT DE PLOMBERIE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR ING. MÉCANIQUE

2 NOTE TYPIQUES EXISTANT
A-002 AUCUNE

NOTE: AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES MESURES SUR LES LIEUX.
TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

NOTES IMPORTANTES :

- 1. CERTAINS TRAVAUX DE DÉMOLITION SONT EN CONDITION D'AMIANTE, VOIR DEVIS DE DÉCONTAMINATION POUR LES PRÉCISIONS.
2. TOUS LES STORES SONT À DÉMONTER, CONSERVER, PROTÉGER ET RÉINSTALLER SUITE AU TRAVAIL

ADD. 1 ADDENDA 1 : 2024-11-07 ADD. 3 ADDENDA 1 : 2024-11-19

POUR SOUMISSION
PAS POUR CONSTRUCTION

Table with columns: DATE, REVISION, PAR, NO. Rows for 2024-11-07 and 2024-10-29.

un architecture inc.
123, rue chabanel ouest
montréal (québec) h2n 2g9
T: 514.331.6499 F: 514.331.6927
architectes@unarchitecture.com

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
CENTRE FERLAND
REMPLACEMENT DES FINIS INTÉRIEURES - PHASE 4
10 339, AVENUE DU PARC-GEORGES, MONTRÉAL-NORD, H1H 4Y4

COMPOSITIONS TYPIQUES / ÉTUDE DE CODE
NOTES TYPIQUES EXISTANT / DÉMOLITION / NOUVEAU

Table with columns: DESSINÉ PAR, VÉRIFIÉ PAR, DATE, ÉCHELLE, DOSSIER, RÉVISION. Includes logo of Ordre des architectes du Québec.

5 ÉTUDE DE CODE
A-003 AUCUNE

1 COMPOSITIONS TYPES
A-003 AUCUNE

C1 CLOISON TYPE 1 - 140mm PLEINE HAUTEUR
140mm - BLOC DE BÉTON ARMÉ, VOIR ING.

C2 CLOISON TYPE 2 - 197mm PLEINE HAUTEUR
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
152mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
- ISOLANT DE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ
13mm - BARRE RÉSILIENTE
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
* ASSURER L'INTÉGRITÉ ACOUSTIQUE
* INSTALLER UNE LISSE DE RENFORT À LA MI-HAUTEUR

C3 CLOISON TYPE 3 - 79mm CLOISON DE PUITS
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
64mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
25mm - PLACOPLÂTRE TYPE X
* PRÉVOIR DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU
* ASSURER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU

S1 SOUFFLAGE TYPE 1 - 80mm PLEINE HAUTEUR
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
64mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
- ISOLANT DE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ
* INSTALLER UNE LISSE DE RENFORT À LA MI-HAUTEUR
* PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE

S2 SOUFFLAGE TYPE 2 - 108mm PLEINE HAUTEUR
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
92mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
- ISOLANT DE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ
* INSTALLER UNE LISSE DE RENFORT À LA MI-HAUTEUR
* PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE

S3 SOUFFLAGE TYPE 3 - 96mm PLEINE HAUTEUR
- EXISTANT CONSERVÉ ET PROTÉGÉ
64mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
- ISOLANT DE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ
- FOND DE CLOUAGE, EN ACIER CAL. 18
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
* PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE
* ASSURER L'INTÉGRITÉ ACOUSTIQUE ET/OU COUPE-FEU
* INSTALLER UNE LISSE DE RENFORT À LA MI-HAUTEUR

S4 SOUFFLAGE TYPE 4 - 32mm PLEINE HAUTEUR
19mm - CONTREPLAQUE, FINI STRATIFIÉ SUR TOUTES LES SURFACES APPARENTES, COULEUR TEL QUE MACCHIATO WF0011T DE NEVAMAR
13mm - FOURRURE MÉTALLIQUE @ 300mm C/C

S5 SOUFFLAGE TYPE 5 - 168mm PLEINE HAUTEUR
16mm - PLACOPLÂTRE RÉSISTANT AUX COUPS, PLEINE HAUTEUR
152mm - COLOMBAGE MÉTALLIQUE CAL. 20 41x152mm @ 405mm C/C
- ISOLANT DE LAINE DE ROCHE PLEINE CAVITÉ ET CONTREPLAQUÉ 19 mm

PROJET : CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

NOTE:
AVANT DE COMMENCER À EXECUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA,
SOUS SA SEULE RESPONSABILITE PRENDRE ET VERIFIER TOUTES LES
MESURES SUR LES LIEUX.

TOUS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

- LÉGENDE :**
- TB TABLEAU BLANC : ÉCRITURE
 - TI TABLEAU BLANC INTERACTIF (FOURNI PAR LE C SSP)
 - TC TABLEAU COMBINÉ : ÉCRITURE ET AFFICHAGE
 - TA TABLEAU D’AFFICHAGE
 - BUREAU DU PROFESSEUR (FOURNI PAR LE C SSP)
 - PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE EXISTANTS À DÉMOLIR, SAUF INDICATION CONTRAIRE
 - NOUVELLE PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE, VOIR TABLEAU DES PORTES ET DEVIS, NUMÉRO DE PORTE
 - S SERVEUR RELOCALISER, VOIR ING. MÉCANIQUE
 - X AXE
 - A AX NUMÉRO DE LA COUPE
COUPE TYPE
PAGE DE LA COUPE
 - A AX NUMÉRO DE L'ÉLÉVATION
ÉLÉVATION TYPE
PAGE DE L'ÉLÉVATION
 - A AX NUMÉRO DE DÉTAIL
DÉTAIL TYPE
PAGE DE DÉTAIL
 - XXXX NOM IDENTIFICATION DES PIÈCES
 - XXX IDENTIFICATION DES PORTES
 - ◇ IDENTIFICATION DES COMPOSITIONS
 - EX NOTES TYPIQUES - EXISTANT
 - DN NOTES TYPIQUES - DÉMOLITION
 - Nr NOTES TYPIQUES - NOUVEAU
 - ADD. 1 ADDENDA 1 : 2024-11-07 ADD. 3 ADDENDA 3 : 2024-11-19

POUR SOUMISSION
PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-07	ADDENDA 1	MDM	01
2024-10-29	POUR SOUMISSION	MDM	00
DATE	REVISION	PAR	NO.

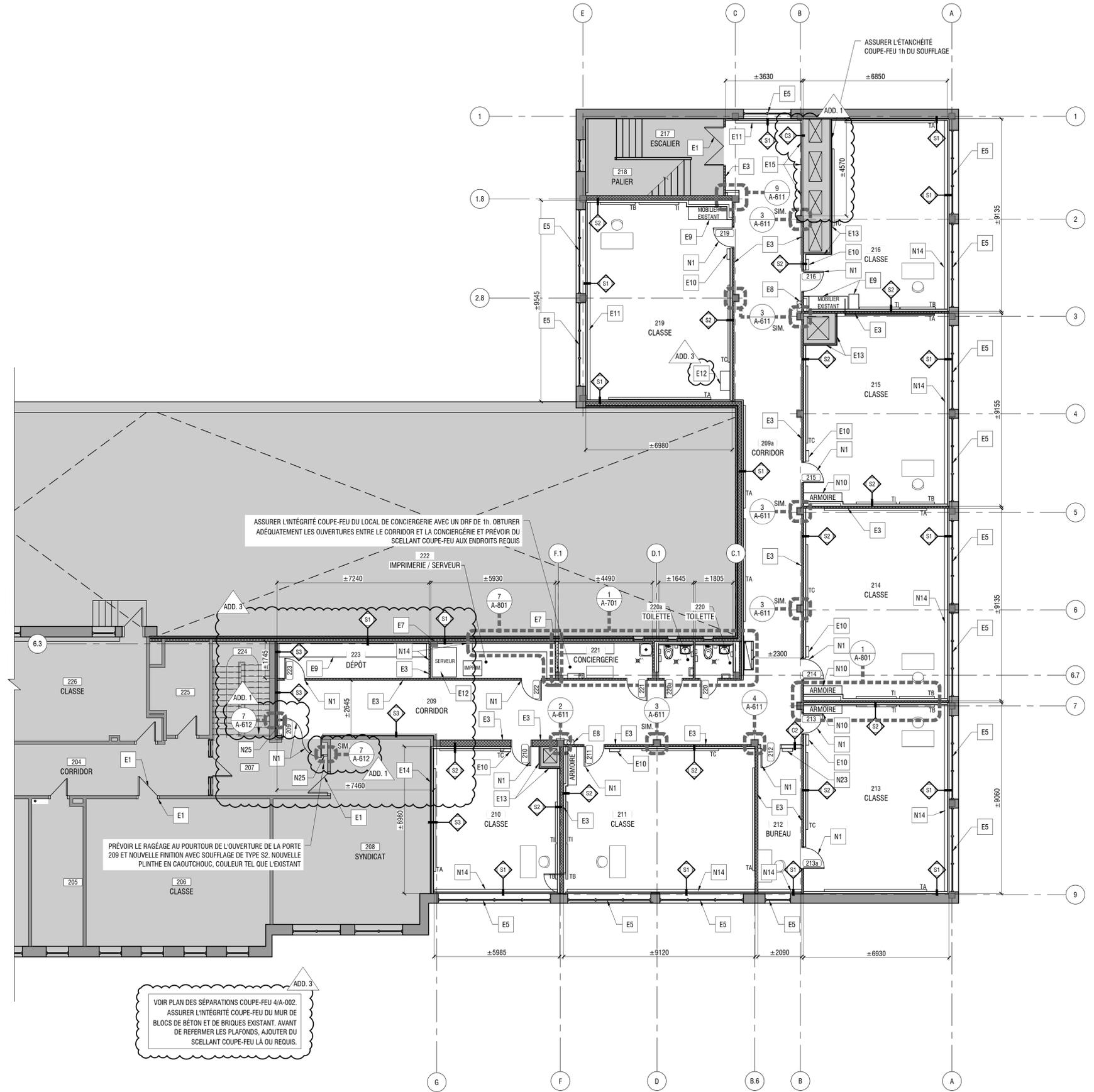
ARCHITECTE:
un architecture inc.
123, rue chabanel ouest
montréal (québec) h2n 2g9
T. 514.331.8499 F. 514.331.8927
architectes@unarchitecture.com

PROJET : CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
CENTRE FERLAND
REMPLACEMENT DES FINIS INTÉRIEURES - PHASE 4
10 339, AVENUE DU PARC-GEORGES, MONTRÉAL-NORD, H1H 4Y4

TITRE DE PLANCHE

ÉTAGE - PLAN
EXISTANT / NOUVEAU

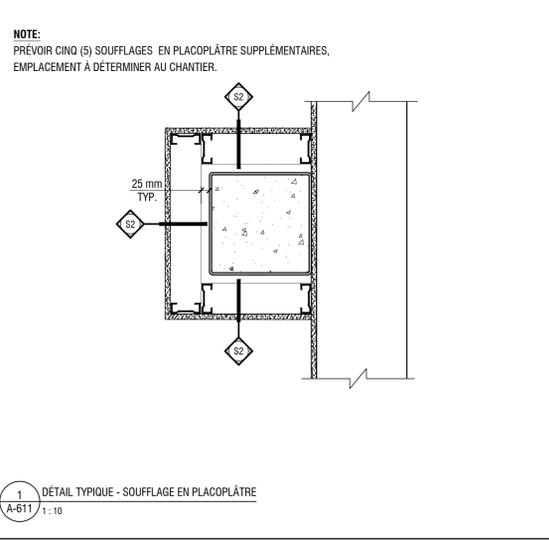
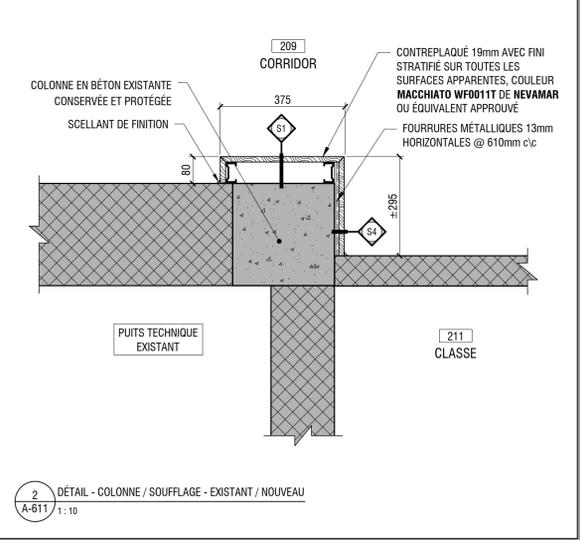
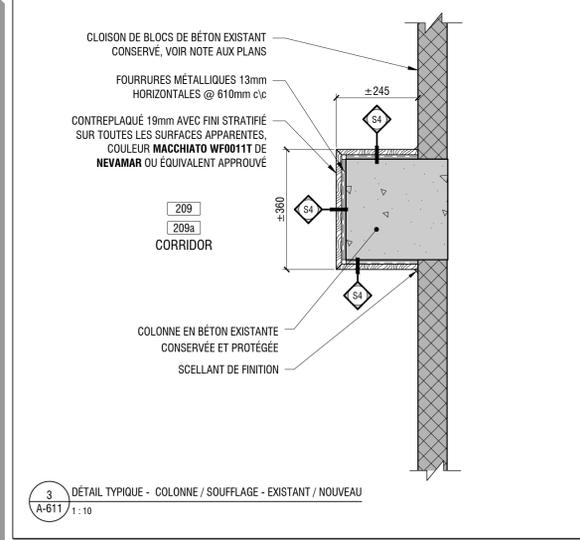
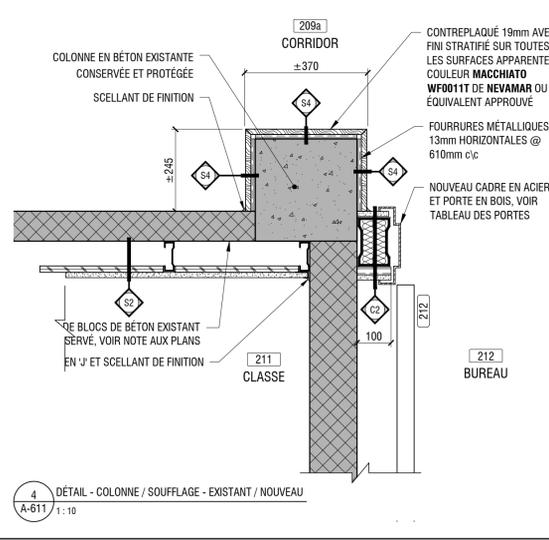
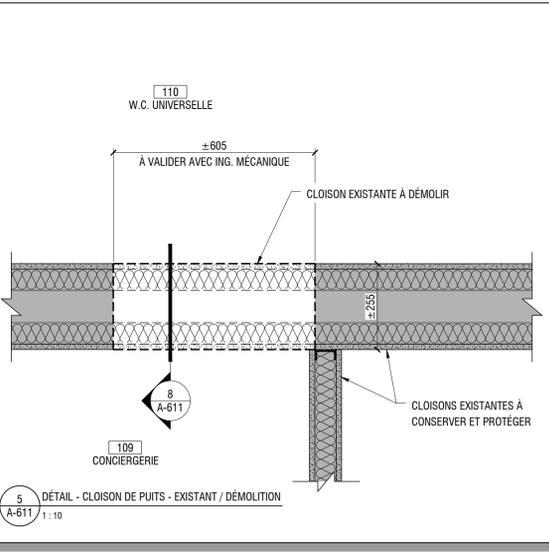
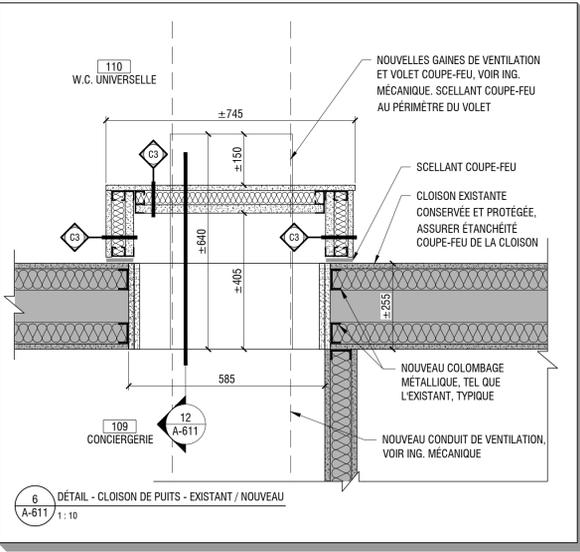
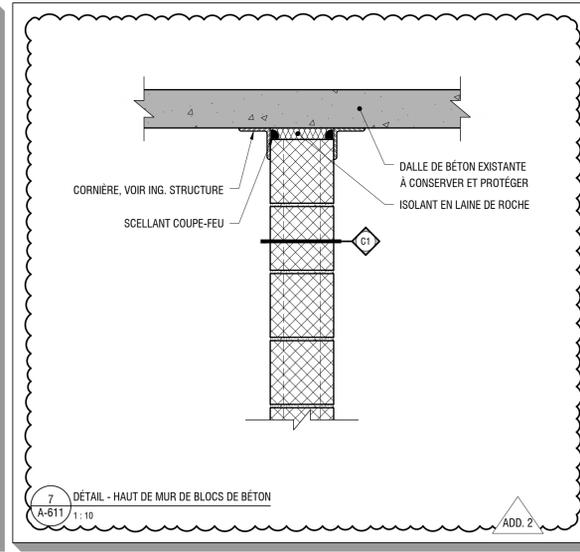
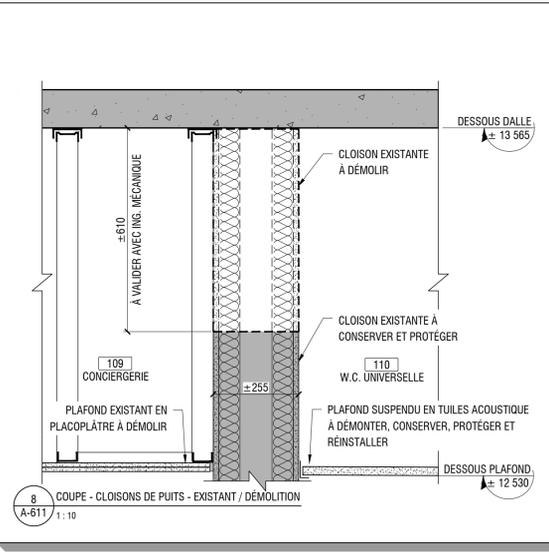
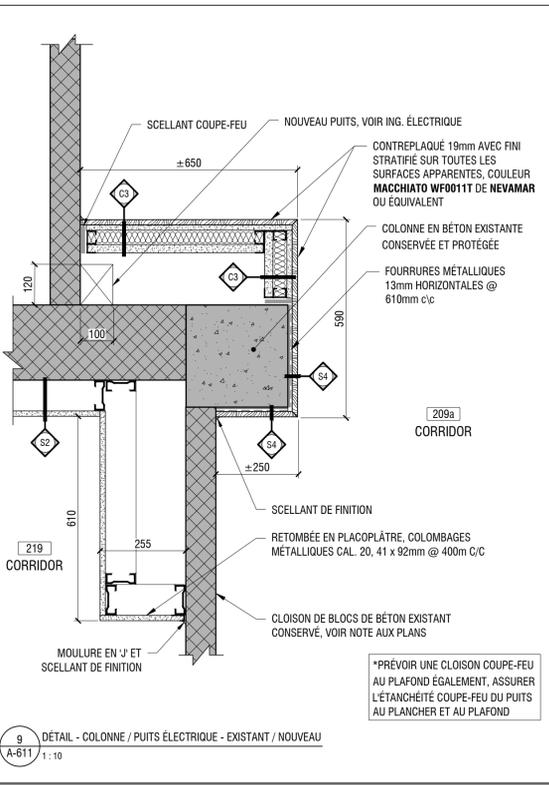
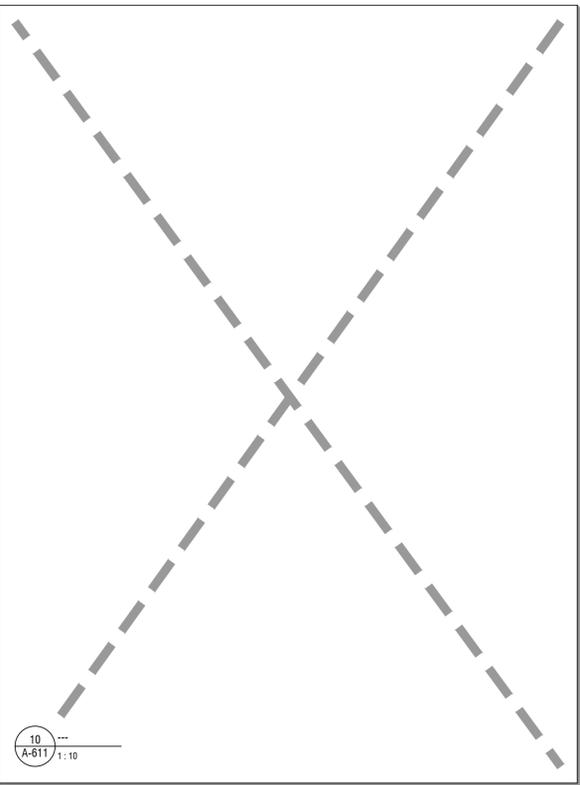
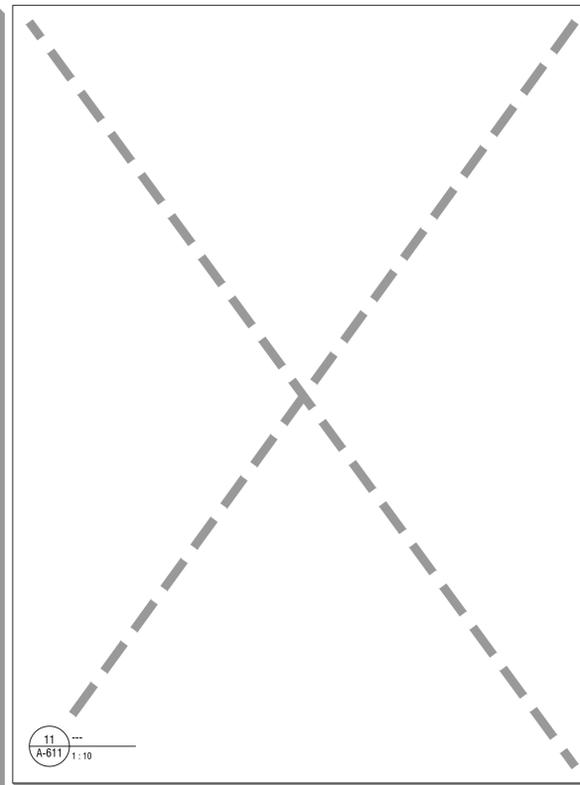
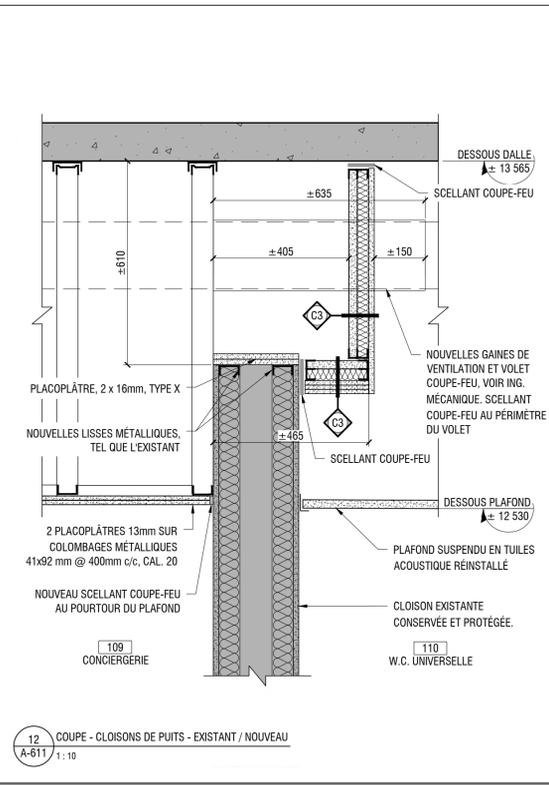
	DESSINÉ PAR	MP / CC	VERIFIÉ PAR	MDM / JR
	DATE	2024-10-29	ÉCHELLE	1 : 100
	DOSSIER	(065E10250) 23-059		
	REVISION	01		A-201



1 PLAN DE L'ÉTAGE - EXISTANT / NOUVEAU
A-201
1:100

P:\C003_1109_2024\0308 - Centre Ferland - Remplacement des finis intérieures Phase 4 - Dessin\0308\0308_01_01_2024.dwg - A. ROY - 2024-10-29

NOTE:
AVANT DE COMMENCER À EXECUTER UN TRAVAIL, L'ENTREPRENEUR DEVRA
SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES
MESURES SUR LES LIEUX.
TOUTS LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.



ADD. 3 ADDENDA 1 : 2024-11-19

POUR SOUMISSION
PAS POUR CONSTRUCTION

DATE	REVISION	PAR	NO.
2024-11-19	ADDENDA 3	MDM	00
2024-10-29	POUR SOUMISSION	MDM	00

ARCHITECTE:
un architecture inc.
123, rue chabanel ouest
montréal (québec) h2n 2g9
T. 514.391.8490 F. 514.391.8927
architectes@unarchitecture.com

PROJET: CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
CENTRE FERLAND
REMPLACEMENT DES FINIS INTÉRIEURES - PHASE 4
10 339, AVENUE DU PARC-GEORGES, MONTRÉAL-NORD, H1H 4Y4
TITRE DE PLANCHE

DÉTAILS TYPQUES EXISTANT / DÉMOLITION / NOUVEAU	
DESSINÉ PAR MP / CC	VÉRIFIÉ PAR MDM / JR
DATE 2024-10-29	ÉCHELLE INDIQUÉE
DOSSIER (065E10250) 23-059	00
REVISION	A-611

